

FORMATION HABILITATION NON ÉLECTRICIEN
Réf : BOHOV BE BS



OBJECTIF

- Rappel des connaissances en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS et BE manœuvres.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel travaillant à côté de parties actives nues sous tension
Personnel effectuant des opérations électriques simples (remplacement de fusibles, réarmement, intervention de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres

PROGRAMME

1/ Formation théorique

- ↻ Contexte réglementaire
- ↻ Rappel sur la notion d'électricité
- ↻ Le risque électrique
- ↻ Les moyens de prévention , chargé d'opérations spécifiques BE Manœuvres : rôle et opérations , chargé d'interventions élémentaires BS : rôle et opérations
- ↻ Les interventions et l'environnement
- ↻ Appareillage électrique basse tension
- ↻ Moyens de protection individuelle et collective

- ↻ Outillage
- ↻ Le secours

LE + : Un titre d'habilitation ainsi que les domaines d'habilitations vous seront fournis.

Recyclage avant 3 ans

2/ Formation Pratique

Exercices pratiques sur armoire électrique hors et sous tension

3/ Evaluation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire à la fin du module
Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles

Obligations

D.88-1056 du 14/11/1988, précisant l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension.

Arrêté du 17/01/1989 fixe le contenu de la formation selon l'UTE C-18 510 et 530.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.



PRÉ-REQUIS

Etre apte médicalement et âgé d'au moins 18 ans.

Durée de la formation : 7 heures